DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 avril 2011

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossiers RDÉ R-3753-2011 et R-3754-2011.
Cause tarifaire 2011 d'*Intragaz* et demande par *Gaz Métro* d'autorisation de récupération de coûts par l'intermédiaire de ses tarifs.
Demande de renseignements no. 1 à *Intragaz* de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de renseignements no. 1 à *Intragaz* de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. Les demanderesses et les intervenants

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIERS R-3753-2011 ERT R-3754-2011

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1
À INTRAGAZ

PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.1

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 4 *in fine* :

> *l'approbation par la Régie de l'utilisation d'un mécanisme de plafonnement des revenus basé sur un contrat de 15 ans permettra à Intragaz de se refinancer à un niveau et à des conditions qui lui permettront de soutenir sa santé financière et donc d'assurer sa survie, permettant de maintenir ce service à un coût raisonnable pour la clientèle.*

Demande(s) :

a) Veuillez décrire les besoins de refinancement d'Intragaz, tant en ce qui a trait aux installations actuelles, à leur réfection et aux projets d'expansion.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.2

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 7 *in limine* :

> *Ainsi, malgré toutes les études et analyses effectuées en amont, il subsiste toujours des risques que les travaux effectués pour convertir ces sites (**forage de nouveaux puits, injection initiale de gaz naturel, contrôle de nappe phréatique, etc.**) ne donnent pas les résultats escomptés.[Souligné en caractère gras par nous]*

Demande(s) :

a) Veuillez définir les risques susdits dans la citation, notamment le contrôle de la nappe phréatique.

b) L'eau qui risque de remplir les deux réservoirs est-elle de la saumure (eau profonde) ou de l'eau provenant de la nappe phréatique ?

c) Vous mentionnez en page 6 *in limine* que le site de Pointe-du-Lac est situé en nappe aquifère ; l'information n'est pas fournie pour Saint-Flavien. De plus, en page 8, vous spécifiez les profondeurs des deux sites d'entreposage. Afin de mieux comprendre le risque dont vous faites état, veuillez spécifier les profondeurs des nappes phréatiques aux deux sites ?

d) La porosités et la perméabilité du réservoir de Pointe-du-lac dont vous faites état en page 8 affecte-t-elle le risque ? Comment le risque d'atteinte de la nappe phréatique est-il contrôlé ? Veuillez élaborer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.3

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 7 :

> *La fiabilité des sites à travers les années a été exemplaire. Gaz Métro et ses clients bénéficient donc depuis près de vingt ans d'un outil d'emmagasinage fiable et performant situé en franchise.*

Demande(s) :

a) Qu'entendez-vous ici par fiabilité et performance ? Veuillez définir le sens que vous accordez à ces deux termes.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.4

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 7 :

> *Par ailleurs, les deux sites ont encore un certain potentiel de développement. En effet, la capacité (volume utile et livraison quotidienne maximale) des deux sites pourrait être accrue moyennant certains investissements plus ou moins importants selon le site et les travaux requis. La nature des travaux consisterait essentiellement à forer et raccorder des puits et à ajouter de la capacité de compression. L'échéance rapprochée des deux seuls contrats d'Intragaz et l'incertitude quant à l'évolution des tarifs futurs ne permettent cependant pas de justifier actuellement le développement de cette capacité additionnelle.*

Demande(s) :

a) Veuillez décrire le potentiel de développement de chacun de ces deux sites en volume ainsi qu'en proportion de leur capacité actuelle.

b) Le développement des deux sites inclura-t-il des outils de gestion (possibilité de cyclage, possibilité de variations intra-journalières des nominations, etc.) ? Veuillez élaborer sur les possibilités actuelles et futures de chacun des deux sites à ces égards.

b) Veuillez spécifier l'échéancier et la valeur approximative des investissements prévus (en ventilant leur nature) sur chacun des deux sites.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.5

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 9 (Risques techniques).

Demande(s) :

a) Veuillez décrire et élaborer sur a) la nature du risque, b) sa probabilité et c) ses conséquences s'il survient, le tout en ce qui a trait au risque de *Bris mécanique (moteur/compresseur/etc.)* dont vous faites état en page 9, en distinguant selon le site.

b) Quels évènements sont déjà survenus en ce qui a trait à de tels bris mécaniques aux deux puits ?

c) Veuillez décrire et élaborer sur a) la nature du risque, b) sa probabilité et c) ses conséquences s'il survient, le tout en ce qui a trait au risque de *l'intégrité des installations de surface (réseau de collecte, déshydrateurs, têtes de puits, vannes)* dont vous faites état en page 9, en distinguant selon le site. Veuillez confirmer que les conséquences, si ce risque survient, se traduisent par des émissions gazeuses ou liquides fugitives.

c) Quels évènements sont déjà survenus en ce qui a trait à l'intégrité des installations de surface aux deux puits ?

d) Veuillez décrire et élaborer sur a) la nature du risque, b) sa probabilité et c) ses conséquences s'il survient, le tout en ce qui a trait au risque de *Intégrité des puits (cimentation, surtout à Saint-Flavien)* dont vous faites état en page 9, en distinguant selon le site. Veuillez confirmer que les conséquences, si ce risque survient, se traduisent par des migrations souterraines gazeuses ou liquides ou des .missions gazeuses ou liquides fugitives au sol.

e) Quels évènements sont déjà survenus en ce qui a trait à l'intégrité des deux puits ?

f) Veuillez décrire et élaborer sur a) la nature du risque, b) sa probabilité et c) ses conséquences s'il survient, le tout en ce qui a trait au risque de *Dégradation de la performance des puits (surtout à Pointe-du-Lac)* dont vous faites état en page 9, en distinguant selon le site.

g) Quels évènements sont déjà survenus en ce qui a trait à la dégradation de la performance des deux puits ?

h) Veuillez décrire et élaborer sur a) la nature du risque, b) sa probabilité et c) ses conséquences s'il survient, le tout en ce qui a trait au risque de *Problèmes de réinjection d'eau (Pointe-du-Lac)* dont vous faites état en page 9, en distinguant selon le site.

i) Quels évènements sont déjà survenus en ce qui a trait à des problème de réinjection d'eau des deux puits ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.6

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 9 (Risques techniques) :

> *En revanche, le développement d'un site d'emmagasinage de gaz naturel (création d'un nouveau site d'emmagasinage ou ajout de capacités additionnelles) comporte des risques plus importants.*

Demande(s) :

a) Veuillez élaborer sur les risques le développement d'un site d'emmagasinage de gaz naturel (création d'un nouveau site d'emmagasinage ou ajout de capacités additionnelles), en ventilant selon les 5 catégories de risques énumérées en haut de la page 9.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.7

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 10 (risques commerciaux).

Demande(s) :

a) Veuillez spécifier vos risques commerciaux en cas de reconduction de la structure tarifaire actuelle d'Intragaz (basée sur le coût évité de Gaz Métro) et en cas de passage à la nouvelle formule tarifaire basée sur le coût avec plafonnement.

b) Dans sa preuve principale, Gaz Métro (**GAZ MÉTRO**, R-3754-2011, B-0004, Gaz Métro-1, Doc. 1, page 19, lignes 10-14) affirme que *« l'approche d'opter pour le scénario des coûts évités le plus bas afin d'établir le tarif des sites d'entreposage d'Intragaz, amènerait cette dernière* ***à fermer définitivement*** *les seuls sites d'entreposage au Québec. Gaz Métro se retrouverait alors avec l'obligation de contracter une des options présentées auprès d'un des fournisseurs et, à moyen et long terme, faire face aux fluctuations des marchés pour ces outils de remplacement »*.Veuillez commenter cette affirmation de Gaz Métro.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.8

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 10 (risques commerciaux) :

> *Même si les origines des sites d'emmagasinage d'Intragaz remontent à une vingtaine d'années, plus de 51 M$ de ses investissements ont été réalisés entre 2002 et 2005. Depuis 2006, les sites ont atteint une certaine maturité et les investissements annuels sont maintenant à un niveau beaucoup plus modeste et visent le maintien de l'intégrité et de la performance des sites plutôt que l'accroissement de la capacité d'entreposage.*

Demande(s) :

a) Veuillez ventiler les investissements de 51 M$, par date et par site, en décrivant la nature des investissements dans chaque cas.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.9

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, pages 11-12, section 7, Évolution des coûts évités.

Demande(s) :

a) Si la méthode tarifaire des coûts évités était maintenue par la Régie pour Intragaz, comment selon vous serait-il tenu compte de cette grande disparité des options que présentent les deux divers fournisseurs évités, dans le calcul du tarif d'Intragaz ?.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.10

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, section 10, Choix d'un autre mode d'établissement des tarifs.

Demande(s) :

a) Veuillez confirmer que l'avantage d'avoir un site sur le territoire de Gaz Métro n'entre plus en ligne de compte comme facteur dans la détermination des tarifs tels que proposés par Intragaz aux présents dossiers.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.11

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 26, Durée du mécanisme.

Demande(s) :

a) Avez-vous considéréz une période différente de 15 ans pour la durée du mécanisme ou du contrat avec Gaz Métro? Comment cette période de 15 ans a-t-elle été établie?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.12

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, page 27, année témoin.

Demande(s) :

a) Intragaz définit une année témoin, avez-vous aussi défini une année de base et une année historique? Si oui, que sont-elles ? Sinon, pourquoi ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.13

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, sections 11 et 12, passage à la méthode de plafonnement de revenus et modalités :

Demande(s) :

a) Veuillez élaborer sur les avantages et les désavantages du compte reporté des coûts de réparation et d'entretien d'Intragaz et.

b) Veuillez élaborer sur les avantages et les désavantages de l'exogène que constituerait un changement des normes et standards de l'industrie.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-IG1.14

Référence : INTRAGAZ, Dossier R-3753-2011, Pièce B-0003, Intragaz-1, Document 1, sections 11 et 12, passage à la méthode de plafonnement de revenus et modalités :

Demande(s) :

a) Veuillez élaborer sur les avantages et les désavantages d'inclure au mécanisme tarifaire d'Intragaz des facteurs de qualité de service, à l'instar des mécanismes incitatifs déjà existants de Gaz Métro et Gazifère inc.

b) Le cas échéant, que devraient être ces facteurs de qualité de service ?

_____